Ressources humaines

Organisation du service

Le Service des ressources humaines est composé de 5 personnes à l'Hôtel de Ville du Motty:

- 1 Cheffe de service à 80 % (à 100 % jusqu'au 31 juillet 2015).
- 1 assistant à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 responsable payroll à 90 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

Tâches du service

Les tâches principales du Service des ressources humaines sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

Recrutement

La communalisation du Centre de vie enfantine « Domino » a clairement influencé la charge de travail liée au recrutement. En effet, le secteur de la petite enfance est un domaine dans lequel le *turn-over* (rotation de l'emploi) est particulièrement important. Ceci provient du fait qu'il y a pénurie d'éducateurs sur le marché du travail.

Durant l'année, 2'094 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 213 offres spontanées pour des postes divers, 41 offres spontanées pour des places d'apprentissage, ainsi que 35 demandes écrites pour des stages. Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

14 postes ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). 6 places d'apprentissage ont été annoncées sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

Postes mis au concours en 2015

Ouvrier polyvalent au STIDE 100 %	255			
Apprentis assistants socio-éducatifs, rentrée 2016				
Secrétaire réceptionniste au SBED 60 %	697			
Travailleur social de proximité 80 %	80			
Educateur APEMS 66 %	10			
Educateurs Domino, divers taux	44			
Educateur Les Petits Loups 60 %	44			
Apprentis employé de commerce, rentrée 2016	65			
Apprentis horticulteurs- paysagistes, rentrée 2016	13			
Educateur APEMS 60 %	61			
Apprenti agent d'exploitation, (en remplacement d'un apprenti qui a cessé son apprentissage)				
Technicien du bâtiment 100 %	16			
Adjoint au Service des affaires sociales 100 %	37			
Horticulteur, floriculteur 40 %	29			
Technicien du bâtiment 100 %	45			
Employé de commerce Contrôle des habitants 100 %	327			
Administrateur des salles communales 100 %	87			
Educateurs de la petite enfance, divers taux	63			
Auxiliaires de garderies (APEMS)				
Technicien, dessinateur 100 % au STIDE	36			

SITUATION DU PERSONNEL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2015, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans un tableau séparé.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2015 est de 189 personnes, soit 130.05 EPT (selon décision d'organisation). Au 31 décembre, 3.96 EPT sont vacants. Parmi ces 189 personnes sont comptés 12 apprentis et 36 auxiliaires.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 47, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, épuration des eaux, développement durable (ci-après Service des bâtiments) et le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ci-après Service des travaux), ainsi que l'archiviste et la documentaliste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 30 % (0,3 EPT).

Durant l'été 2015, nous avons engagé 31 auxiliaires pour le Service des bâtiments, 10 auxiliaires pour le Service des travaux et 1 auxiliaire pour le Service administratif des écoles.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages de découverte des différents métiers.

Nouveaux retraités

Parmi les nouveaux retraités en 2015, nous comptons Mme Jacqueline Dancet, éducatrice à l'APEMS, après 3 ans au service de la Commune. Mme Marie-Hélène Niklaus, éducatrice au Centre de vie en-

fantine Domino, après 6 mois de service en raison de la communalisation du CVE Domino, et M. Sergio Carro, ouvrier-chauffeur au Service des travaux, après 10 ans de service.



Départ à la retraite de M. Sergio Carro (4° depuis la gauche), ouvrier-chauffeur au Service des travaux.



Départ à la retraite de Mme Jacqueline Dancet (4° depuis la gauche), éducatrice à l'APEMS.

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2015 est de 20,63 %.

Au cours de cet exercice, 22 départs ont été enregistrés, soit :

•	Démissions	10
•	Licenciements	4
•	Retraites	3
•	Fin de contrat d'apprentissage	4
•	Décès	1

Ainsi que 56 arrivées, dont 8 apprentis et 4 auxiliaires. Le nombre important d'arrivées enregistrées est dû, notamment, à la communalisation du Centre de vie enfantine Domino.

La moyenne des années de service est de 5.5 ans pour le personnel fixe et de 5.9 ans pour les auxiliaires.

Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2015, notre Commune comptait 12 apprentis, répartis comme suit :

- 2 apprentis de commerce, voie E, lère année
- 1 apprentie de commerce, voie E, 2e année
- 1 apprentie de commerce, voie B, 2e année
- 2 apprentis de commerce, voie E, 3e année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1ère année
- 1 apprentie horticultrice-paysagiste, 3e année
- l apprenti agent d'exploitation, lère année
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 1ère année
- 2 apprenties assistantes socioéducatives, 2^e année.

Fidèles collaborateurs

Les fidèles collaborateurs ont été félicités par la Municipalité lors de la traditionnelle réception qui a eu lieu le 23 novembre 2015.



De gauche à droite: Etsuko Kikuchi (10 ans), Fabienne Lo Conte (20 ans), Livia Horvath (15 ans), Alain Lopizzo (20 ans), Gunther Burkli (25 ans), Stéphanie Mayor (15 ans), Charles Anderegg (25 ans), Françoise Matti (35 ans), René Porchet (20 ans), Speranza Carro (10 ans), Serge Nicod (10 ans), Sandrine Dupertuis (15 ans), Nancy Raveau (10 ans), Pierre Kaelin (Syndic).

Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à promouvoir la forme et la santé. Nous proposons des cours de gym, d'aquagym, de yoga, de même que des massages assis qui rencontrent un vif succès.



Nous avons également proposé, comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière. 21 collabora-

teurs ont souhaité profiter de cette vaccination.

Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de notre administration.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers » mais le savoir-être est également mis en avant. En 2015, environ 30 % des collaborateurs ont suivi une formation, totalisant ainsi 1'436 heures de cours.

Certains cours ou séminaires sont organisés à l'interne, afin de permettre à un maximum de collaborateurs d'y participer à un prix plus intéressant. En 2015, les séminaires suivants ont été organisés :

- Planification de la retraite pour les 55+.
- Médiation et gestion de conflits.
- Apprivoiser ses émotions.
- Séminaire pour les Chefs de service sur la bienveillance au travail et les risques psychosociaux.

Règlement du personnel

Les travaux concernant la révision du Règlement du personnel et du système de rémunération se sont poursuivis et touchent à leur fin.

Effectif du personnel

Etat du personnel fixe au 31.12.2015 exprimé en EPT (équivalent plein temps)

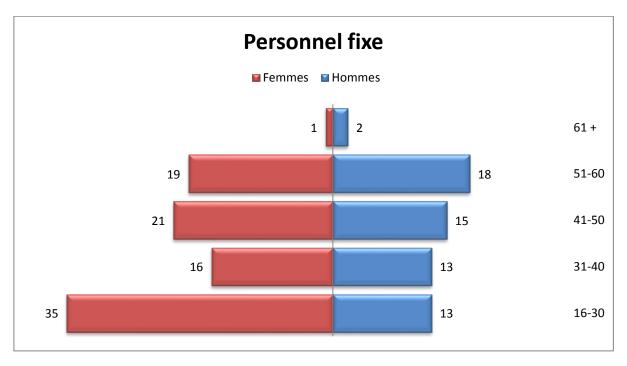
Section	Effectif selon décision	Postes occupés	Nombre de personnes		
	d'organisation	СССОРСС	personnes		
110 – Secrétariat municipal	3.85	3.85	6		
130 – Service des ressources humaines	3.3	3.3	4		
131 – Apprentis	12.0	12.0	12		
152 – Bibliothèque communale	2.4	2.4	3		
153 – Culture	2.8	2.0	2		
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1		
155 – Centre de jeunes	3.5	3.5	5		
200 – Service des finances	5.1	5.1	6		
300 – Bâtiments administration	7.1	6.5	7		
351 – Bâtiments administratifs	0.25	0.25	1		
352 – Salle de spectacle	0.25	0.25			
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1		
400 – Travaux administration	6.0	6.0	7		
420 – Urbanisme	4.0	4.0	4		
430 – Réseau routier	10.0	10.0	10		
440 – Parcs et promenades	8.0	8.0	9		
500 – Ecole administration	3.25	3.25	4		
503 – Bâtiments scolaires	11.0	11.0	11		
504 – Réfectoires scolaires	0.52	0.52	2		
506 – APEMS	5.73	4.47	8		
580 – Paroisses réformées	1.0	1.0	2		
620 – Contrôle des habitants	4.5	4.5	5		
700 – Sécurité sociale	4.1	4.1	6		
713 – Halte-garderie les Mouflets	1.8	1.8	3		
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1		
714 – Garderie les Petits Loups	5.7	5.7	8		
715 – Garderie Domino	17.6	17.25	24		
719 – UAPE Domino	4.2	3.25	4		
Total: 130.05 126.09 156 postes					

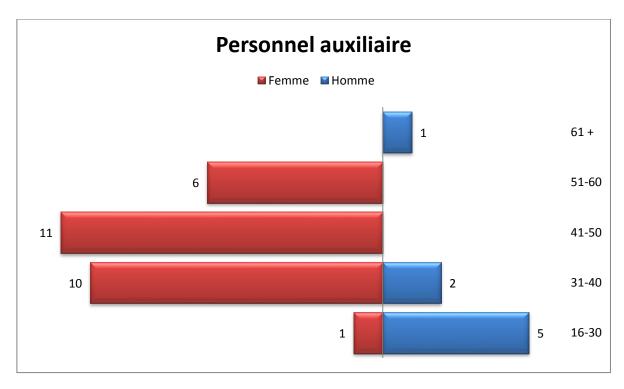
Ceci représente 156 postes mais 153 personnes car 3 personnes ont un emploi dans plusieurs sections

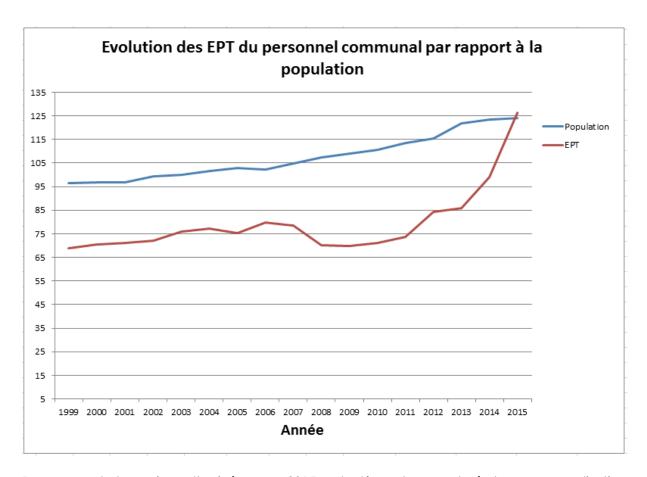
Etat du personnel payé à l'heure au 31.12.2015

Section	Nombre de postes			
110 – Administration générale	1			
350 – Bâtiments locatifs	1			
351 – Bâtiments administratifs	3			
353 – Galerie du Pressoir	1			
450 – Déchetterie	2			
500 – Patrouilleurs scolaires	8			
503 – Bâtiments scolaires	9			
504 – Réfectoires scolaires	14			
580 – Paroisses réformées	2			
714 – Accueil de jour	1			
	42 postes			
6 personnes ont un double emploi,				
donc ceci représente 36 auxiliaires				

Pyramide des âges





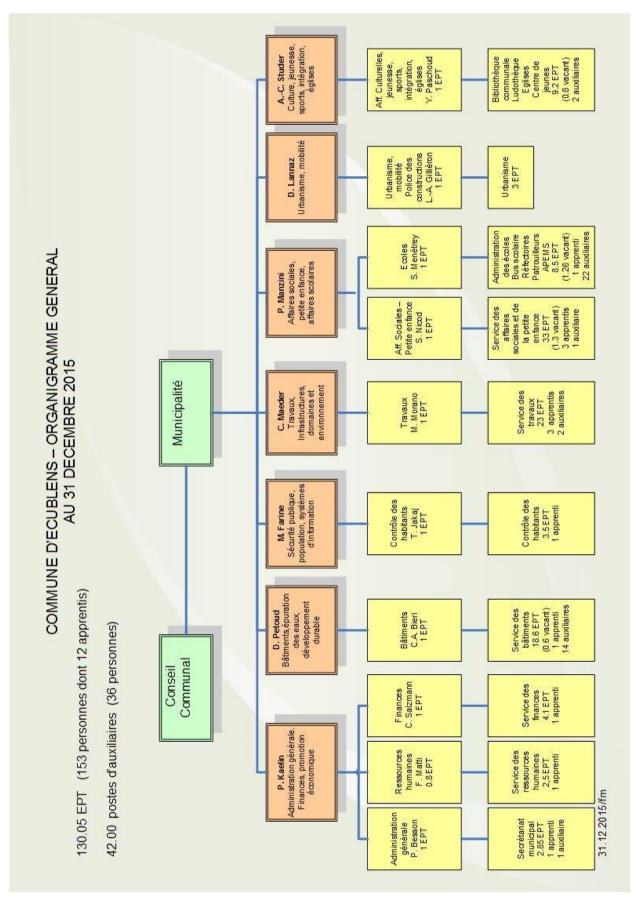


Pour rappel, le «pic» d'arrivées en 2015 est dû, notamment, à la communalisation du Centre de vie enfantine Domino.

Echelle des traitements de base du personnel communal au 1er janvier 2015 à l'indice 104

Classe	Minimum 12 mois	Minimum 13 mois	Minimum mensuel	Maximum 12 mois	Maximum 13 mois	Maximum mensuel	Amplitude	Augm. annuelle maximale	Augm. mensuelle
1	42'210	45'728	3'518	52'763	57'160	4'397	10'553	528	44
2	44'321	48'014	3'693	55'401	60'018	4'617	11'080	554	46
3	46'537	50'415	3'878	59'101	64'026	4'925	12'564	628	52
4	48'771	52'835	4'064	61'939	67'101	5'162	13'168	658	55
5	51'111	55'370	4'259	65'934	71'429	5'495	14'823	741	62
6	53'462	57'917	4'455	68'966	74'713	5'747	15'504	775	65
7	55'921	60'581	4'660	72'698	78'756	6'058	16'777	839	70
8	58'270	63'126	4'856	75'751	82'064	6'313	17'481	874	73
9	60'717	65'777	5'060	79'540	86'168	6'628	18'823	941	78
10	63'145	68'407	5'262	82'721	89'614	6'893	19'576	979	82
11	65'671	71'144	5'473	86'685	93'909	7'224	21'014	1'051	88
12	68'166	73'847	5'681	89'980	97'478	7'498	21'814	1'091	91
13	70'756	76'652	5'896	94'105	101'947	7'842	23'349	1'167	97
14	73'304	79'413	6'109	97'494	105'619	8'125	24'190	1'210	101
15	75'943	82'272	6'329	101'763	110'243	8'480	25'820	1'291	108
16	78'525	85'069	6'544	105'224	113'993	8'769	26'699	1'068	89
17	81'195	87'961	6'766	109'613	118'747	9'134	28'418	1'137	95
18	83'793	90'776	6'983	113'121	122'548	9'427	29'328	1'173	98
19	86'474	93'680	7'206	116'740	126'468	9'728	30'266	1'211	101
20	89'068	96'490	7'422	120'242	130'262	10'020	31'174	1'247	104
21	91'740	99'385	7'645	124'767	135'164	10'397	33'027	1'321	110
22	94'309	102'168	7'859	128'260	138'948	10'688	33'951	1'358	113
23	96'950	105'029	8'079	131'852	142'840	10'988	34'902	1'396	116
24	99'471	107'760	8'289	135'280	146'553	11'273	35'809	1'432	119
25	102'057	110'562	8'505	139'818	151'470	11'652	37'761	1'510	126
26	104'506	113'215	8'709	143'173	155'104	11'931	38'667	1'547	129
27	107'014	115'932	8'918	146'609	158'826	12'217	39'595	1'584	132
28	109'369	118'483	9'114	149'835	162'321	12'486	40'466	1'619	135
29	110'463	119'668	9'205	151'334	163'945	12'611	40'871	1'635	136
30	111'567	120'864	9'297	152'846	165'583	12'737	41'279	1'651	138

Classes 1 à 15 = 20 annuités Classes 16 à 30 = 25 annuités



.